



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 17504

Texte de la question

M. Luc Chatel interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, au sujet de l'attention portée par le Gouvernement aux personnes handicapées. Le Premier ministre a présenté le 21 janvier 2013 un vaste plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, comprenant de très nombreuses mesures, dont aucune d'entre elles, cependant, ne s'adresse spécifiquement aux personnes handicapées. Ceci a provoqué l'interrogation de plusieurs associations représentatives de nos concitoyens touchés par le handicap ou atteints de maladie invalidante. En effet, malgré de nombreuses mesures initiées en leur faveur sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy (dont la revalorisation de 25 % de l'allocation adulte handicapé), beaucoup vivent encore sous le seuil de pauvreté, et 20 % d'entre eux, soit deux fois plus que la moyenne nationale, sont encore au chômage. Ces associations s'étonnent d'autant plus que François Hollande, alors candidat, s'était engagé durant la campagne à apporter une attention particulière à ces personnes fragilisées par le handicap. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelle attention elle compte leur apporter et quelles dispositions concrètes pourront être mises en œuvre pour répondre à l'inquiétude de nos concitoyens handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17504

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1251

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)